

Hauts-de-Seine : mobilisation générale pour sauver l'apprenti boulanger de l'expulsion

Bien qu'il prépare un CAP dans la boulangerie L'Écureuil de Malakoff, Moctar, qui vient d'avoir 18 ans, est visé par une obligation de quitter le territoire français. Au grand désespoir de son patron.

Par David Livois
Le 5 mars 2021 à 11h02

Des apprentis, Antoine Lefèvre en a vu défiler quelques-uns derrière les fourneaux de L'Écureuil, la boulangerie qu'il a reprise avec ses parents, à Malakoff. Mais à le croire, aucun n'était aussi investi que Moctar, le jeune Malien avec qui, tous les matins, il plonge les mains dans le pétrin.

Seulement voilà, doué ou pas pour la boulangerie, Moctar, qui vient d'avoir 18 ans, n'est plus censé se rendre à L'Écureuil, où il travaille pourtant depuis septembre dans le cadre du CAP qu'il prépare au campus des métiers et de l'entreprise de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le tout jeune majeur - pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) depuis son arrivée en France, en avril 2019 - est en effet visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF), notifiée le 23 novembre dernier.

«Franchement, c'est peut-être le meilleur apprenti que j'ai eu à mes côtés»

Une menace qu'Antoine a décidé d'ignorer. Car pour le boulanger, renvoyer Moctar au Mali – un pays qu'il a pris le risque de fuir seul, dans des conditions difficiles, à l'âge de 16 ans – ne répond à aucune logique. « D'autant qu'il est exemplaire, souffle-t-il. Il est toujours à l'heure, motivé, à l'écoute. Il capte vite. Franchement, c'est peut-être le meilleur apprenti que j'ai eu à mes côtés. »

Même discours élogieux derrière la caisse enregistreuse, où la mère du boulanger dépeint un apprenti aussi « appliqué » que déterminé. « Il fallait le voir venir à l'aube depuis Bagneux, quel que soit le temps, sur son vieux vélo tellement déginglé qu'il était impossible de le réparer. Depuis, il s'est offert une trottinette électrique. »

Cette trottinette, Moctar aimerait pouvoir l'enfourcher encore quelque temps. « Au moins, le temps de finir mon CAP, glisse ce solide gaillard à la timidité presque malade. Boulanger, j'aimerais en faire mon métier. » Son maître d'apprentissage, lui, rêve plus grand et imagine son poulain poursuivre une formation en pâtisserie. « Du travail, il y en a, insiste-t-il. Mais des bons apprentis comme lui, il y en a moins. »

Une pétition en ligne

Comme son collègue de Besançon (Doubs), Stéphane Ravacley, l'a fait avant lui, Antoine se mobilise donc pour sauver son apprenti de l'expulsion. Sans aller jusqu'à la grève de la faim, l'artisan médiatise sa cause et s'entoure d'associations et d'élus. Parmi elles, le réseau éducation sans frontière (RESF) et l'association Solidarité jeunes étrangers 92 ont lancé une pétition de soutien à Moctar. Elle approchait 900 signatures, ce vendredi matin.

Dont celle de la maire communiste de Malakoff, Jacqueline Belhomme, qui l'a relayée sur les réseaux sociaux et le site web de la ville. « Renvoyer ce jeune homme est une injustice totale, s'indigne l'élue, qui a adressé un courrier au préfet des Hauts-de-Seine pour appuyer le recours gracieux de Moctar. Pourquoi s'acharner à vouloir couper le pied à ses jeunes qui manifestent une réelle volonté de s'en sortir? »

Apprenti boucher, menuisier... Au moins 13 cas similaires dans le département

Car l'apprenti de Malakoff n'est pas un cas isolé. Des expulsions menacent aussi des apprentis boucher et menuisier de Nanterre et Colombes. Selon RESF, au moins 13 jeunes des Hauts-de-Seine ont ainsi vu leur parcours d'apprentissage s'interrompre une fois passée l'âge de la majorité.

« Le chiffre ne cesse d'évoluer, se désole Dominique Medina, présidente de l'association Solidarité jeunes étrangers 92. D'un coup, on se permet d'interrompre un cursus, on remet en cause tout un parcours individuel parce que le jeune devient majeur et qu'on lui refuse titre de séjour et autorisation de travail. C'est toute la loi qu'il faut changer. »

Antoine Lefèvre, lui, n'en demande pas tant. « Tout ce que je demande, c'est garder Moctar, glisse-t-il avec pudeur. Qu'il termine sa formation, qu'il passe son diplôme et qu'il puisse poursuivre son cursus. Cette notification a été une douche froide. Il l'a reçue au moment où il commençait à trouver une stabilité. »

À Malakoff désormais, beaucoup espèrent pour Moctar un destin à la Laye Fodé Traoré. L'apprenti boulanger de Besançon, après une forte mobilisation et une pétition où figuraient plus de 240 000 signatures, a obtenu sa régularisation.